



Mariage frauduleux / Divorce à l' amiable

Par **bruyere17**, le **12/11/2013 à 10:55**

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour la raison suivante ... En 2008 ... J' ai épousé un Etranger en situation irrégulière ... En 2010, il à refusé le divorce ... Maintenant, il demande le divorce amiable bien sur ... Pour que je ne puisse rien faire au niveau de sa Carte de Résident de dix ans ... Mon avocate me dis que je suis complice de ce mariage frauduleux ... Et me dis d' avoir des témoignages pour prouver que je suis la victime de ce mariage ... En me précisant que les témoignages ne serviront qu' après l' ONC ... Qui à lieu dans trois moi ... Elle voudrait plaider : L' abus de faiblesse / L' abandon du domicile conjugale avec un conjoint malade / La non-assistance en personne en danger pour que j' ai des indemnités ... J' avoue etre un peu surprise ... Car normalement, elle devrait déposer un dossier au greffe du TGI et me tenir iinformé de l' avancement de mon dossier ... Or, elle ne fait rien de tout ca Est ce normal?... Je souhaiterais donc que vous me donniez la procédure à suivre ... Car je suis un peu perdu avec cette avocate ... Merci d' avance ... Bruyere